

Sénatoriales 2020 : commentaires reçus des listes ayant des élu.e.s

Réponses d'André Reichardt et de Laurence Muller-Bronn

Commentaire : question 15 trop imprécise pour y répondre.

Réponses de Claude Kern et d'Elsa Schalck

Un complément et deux commentaires

Question 2 : la sortie du Grand Est dans le questionnaire a été barrée.

Question 6 : le risque de mettre en cause le droit local en demandant un élargissement est trop grand.

Question 12 : c'est déjà le cas pour la commission quatripartite, mais OK pour la "Haute Autorité".

À noter que M. Marc Sené a répondu par oui sans commentaire à 15/15 des questions.

Réponses de Christian Klinger et de Sabine Drexler

Loin de vouloir réduire l'enjeu de l'Alsace à un simple questionnaire à choix multiple, je préfère vous exposer la vision de la liste Majorité alsacienne 68.

Premièrement, nous nous engageons à accompagner la création de la communauté (lire Collectivité ndlr) européenne d'Alsace (CEA) et à veiller à ce qu'elle soit dotée de moyens financiers qui lui permettent de développer ses compétences. Nous sommes favorables à une évolution de cette dernière vers une collectivité à statut particulier (CSP).

Par ailleurs, nous serons attentifs et porterons le projet de la loi 3 D « décentralisation, différenciation et déconcentration » qui vise à donner plus de liberté aux collectivités territoriales.

Parallèlement, nous militerons pour la défense de nos spécificités alsaciennes, pour la maintien du droit local et pour la pérennisation du régime local d'Alsace-Moselle.

De plus, nous favoriserons une pratique plus large du bilinguisme et nous défendrons avec ténacité l'emploi frontalier. Favoriser l'intensification des échanges et la coopération transfrontalière sera l'une de nos priorités.

Très attachés à notre culture, nous favoriserons la promotion de l'Histoire régionale et le patrimoine alsacien et cela notamment en soutenant le développement de l'attractivité touristique de notre département.

Vous l'avez compris, nous nous engageons à : « Porter avec passion la voix de l'Alsace au Sénat ».

Réponses de Jacques Fernique

Les réponses sont en rouge dans le document ci-dessous, les propositions soumises par ICA sont en noir

Ces réponses engagent Jacques Fernique et Europe Écologie Les Verts dans la juste cohérence avec leur action pour la décentralisation et leur travail intense depuis toujours pour l'avenir souhaitable de l'Alsace.

Nos co-listiers pour ces élections sénatoriales se reconnaissent dans notre volonté d'une transition au service de nos territoires conjuguant écologie, solidarité et proximité. Nous avons la volonté

d'avancer ensemble, même si nous ne partageons pas nécessairement des positions strictement identiques sur ces enjeux.

Avenir institutionnel de l'Alsace

1. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur de l'extension des pouvoirs et des moyens de la CEA,

oui

2. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur de l'évolution de la CEA vers une collectivité à statut particulier (CSP) et de la sortie du Grand Est,

oui mais l'évolution doit aussi concerner le mode de scrutin. Le Grand Est est certes un périmètre assez impalpable où se dilue trop souvent la volonté politique, mais au moins le mode de scrutin y préserve les conditions de la clarté politique et du pluralisme. La cohésion de la Collectivité d'Alsace et son appropriation populaire nécessite une revitalisation de la démocratie. L'addition d'élus de petits périmètres ne fait pas une volonté partagée. Pour que les choix soient assumés par une équipe mandatée par les citoyens de toute l'Alsace et pour que le débat pluraliste soit fécond, le scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire est incontournable.

Droit de différenciation et Constitution

3. Je soutiendrai une modification constitutionnelle aménageant un droit à la différenciation pour les Collectivités territoriales pour répondre à leurs besoins d'innovation et de liberté,

oui

4. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence, oui

5. Ce droit à la différenciation devra prévoir pour l'institution politique alsacienne le droit de s'engager par elle-même dans des domaines clairement définis directement avec les institutions politiques de Suisse, du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat,

oui

Droit local et Constitution

6. Je soutiendrai une modification constitutionnelle permettant une évolution et un élargissement du droit local, qui ne saurait rester figé, afin de l'adapter aux réalités contemporaines,

oui dans des conditions cadrées très précisément, garantissant notamment le caractère très consensuel de ces évolutions

7. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

oui

Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et Constitution

8. Je soutiendrai une modification constitutionnelle reconnaissant cette charte, ses principes et les engagements qu'elle génère. Rappel la charte est signée par la France, mais n'a jamais été ratifiée parce que contrevenant soi-disant, aux principes constitutionnels français,

oui

9. J'agirai pour qu'une modification constitutionnelle soit organisée en conséquence,

oui

Régime local d'assurance maladie et loi

10. J'agirai pour la pérennisation et la consolidation du régime local d'Alsace-Moselle et qu'il puisse devenir et être une complémentaire santé, au même titre que les mutuelles et les instituts de prévoyance. Cela permettrait des économies tant pour les salariés que pour les entreprises et serait une simplification administrative et un plus pour la justice sociale,

oui

Langue, culture et histoire régionales et loi

11. Le temps est venu de consacrer par la loi une large place à la langue, à la culture et à l'histoire régionales dans la société alsacienne, notamment au travers de l'école et des médias publics, aussi je prendrai l'initiative d'une proposition de loi ou participerai à celle prise par d'autres, allant dans ce

sens,

oui

12. J'agirai auprès du gouvernement pour obtenir la création d'une Haute-Autorité décentralisée spécialement dédiée à l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la culture régionales, rassemblant les compétences de l'État et les contributions des collectivités territoriales, en concertation avec les représentants des parents, des enseignants et des associations travaillant à la promotion de la langue et de la culture régionales, et disposant de l'ensemble des pouvoirs nécessaires pour planifier le développement de l'enseignement, organiser la formation, assurer le recrutement, développer les outils, décider de l'ouverture des enseignements et de l'affectation des enseignants et assurer le contrôle,

oui Je suis favorable à la mise en place d'une structure en charge de la mise en œuvre : les modalités précises et son statut restent à travailler, notamment pour assurer efficacité, contrôle démocratique, respect des compétences des entités concernées et bon fonctionnement du service public d'éducation.

Langue, culture et histoire régionales et Collectivités territoriales

13. J'agirai auprès des Collectivités territoriales (Région, CEA, Intercommunalités et Communes) afin qu'elles s'investissent pleinement dans la promotion de la langue, de la culture et de l'histoire régionales, notamment en consacrant 1 à 2 % de leur budget à des activités dédiées,

oui (ces 1 à 2% étant entendu comme un objectif d'action et non comme une obligation légale : il s'agit de susciter des démarches volontaires dynamiques, pas de contraindre les communes dans la liberté de leurs orientations budgétaires)

14. Je prendrai des initiatives ou soutiendrai celles prises par d'autres en faveur d'ouverture et du maintien de classes bilingues,

oui

Régionalisme

15. Partisan de la variante libérale-démocratique du régionalisme qui ne remet pas en question ni l'État ni l'identité nationale, mais cherche à les transformer et à les re-légitimer par la mise en œuvre du principe de l'union dans la diversité et du post-nationalisme, je m'associerai volontiers à des initiatives politiques et/ou associatives de rassemblement des tenants de ce régionalisme,

oui, le régionalisme de l'avenir ne peut pas être le repli, ne peut être chargé de connotations archaïques : il est une façon de conjuguer la République décentralisée et notre dessein européen d'union dans la diversité.

PS. Madame Jeanne Barseghian partage globalement mes réponses
